PDF-XChange Viewer Click to buy NOW! www.docu-track.com

PDF-XChange Viewer Click to buy NOW! www.docu-track.com

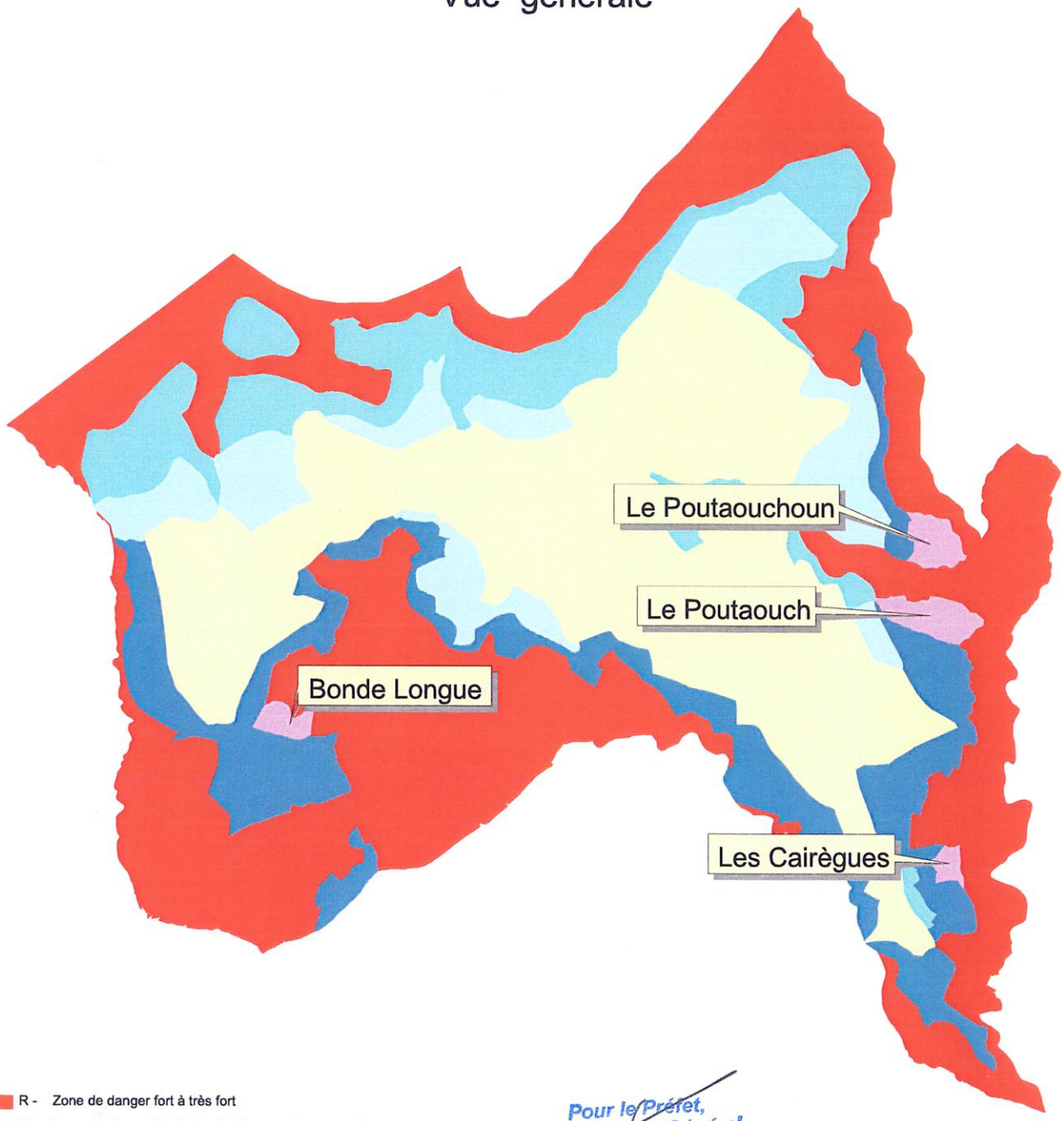
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Commune de Vence

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIES de FORETS

Dispositions applicables aux zones R0

Vue générale



- R - Zone de danger fort à très fort
- R0 - Zone de danger fort à très fort (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de danger modéré à fort à prescriptions particulières.
- B1 - Zone de danger modéré
- B2 - Zone de danger faible
- NCR - Zone non concernée par le risque

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
SGAD-B 3656

Frédéric MAC KAIN

24 OCT. 2016

Office National des Forêts

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Commune de Vence

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Annexe 6 du réglement
Carte des travaux rendus obligatoires



Plan de situation

Pour le Préfet
Le Directeur Départemental
Frédéric MAC KAIN

1:10 000 Octobre 2016

PRESCRIPTION de la révision du PPRIF : 28 novembre 2014
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 29 février 2016
ENQUETE PUBLIQUE : du 4 avril au 6 mai 2016
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 24 OCT. 2016
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

Légende

COMMUNE
Limite de la zone d'étude

Equipements

- Aire de croisement à créer
- Aire de retournement à créer
- Barrière normalisée à mettre en place

Hydrants

- Existant normalisé
- Existant non normalisé
- Existant non normalisé à normaliser en 1ère urgence
- Existant non normalisé à normaliser en 2ème urgence
- A créer en 1ère urgence
- A créer en 2ème urgence

Voirie

- Voies défendables
- Voirie à élargir ou à améliorer
- Voirie à débroussailler
- Voirie existante

0 100 200 300 400 500 Mètres

Sources :
- Fond cartographique : EDR25 ©© IGN 2004
- Limite communale : BDTopo ©© IGN 2014
- Route : BDTopo ©© IGN 2014

PDF-XChange Viewer Click to buy NOW! www.docu-track.com

PDF-XChange Viewer Click to buy NOW! www.docu-track.com

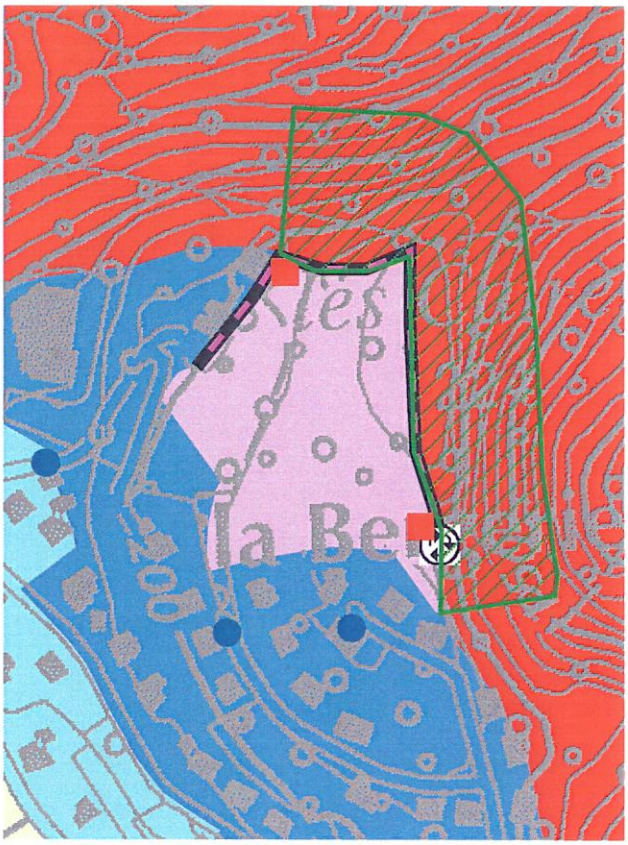
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

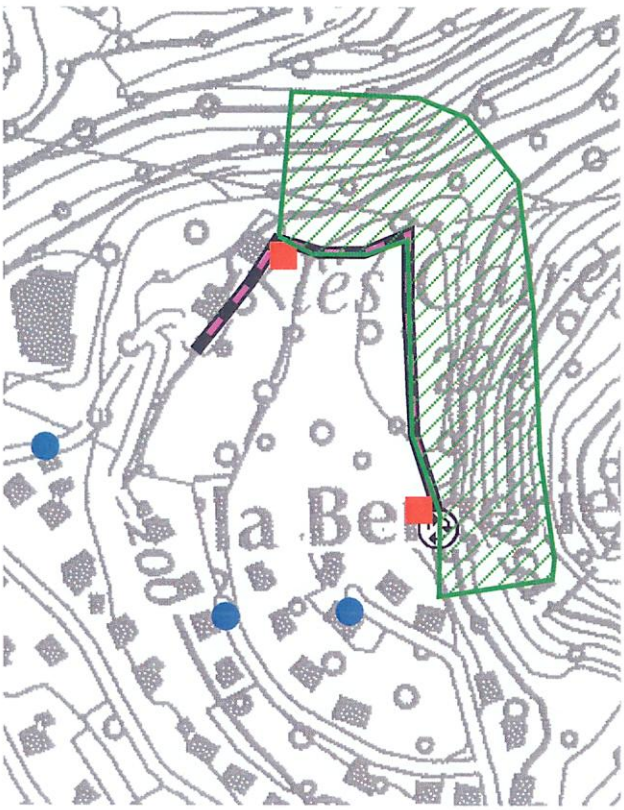
Commune de Vence

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIES de FORETS

Annexe n°7

Zone R0 des Cairègues : schéma de principe des travaux à réaliser





EDR25 ® © IGN

Zone à débroussailler

Hydrant existant normalisé

Hydrant à créer

Aire de retournement

Voirie à créer

R - Zone de danger fort à très fort
R0 - Zone de danger fort à très fort (secteur à enjeux défendables)
B1a - Zone de danger modéré à fort à prescriptions particulières.
B1 - Zone de danger modéré
B2 - Zone de danger faible
NCR - Zone non concernée par le risque

Office National des Forêts

0 50 100 150 200 Mètres

PDF-XChange Viewer Click to buy NOW! www.docu-track.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Commune de Vence

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIES de FORETS

Annexe n°8 a

Zone R0 du Poutaouch : schéma de principe des travaux à réaliser

Secteur ouest: Fond du Poutaouchoun



Fond du Poutaouchoun

Limite de Zones est-ouest

EDR25 ® © IGN

- Zone à débroussailler
- Hydrant existant normalisé
- Hydrant à créer
- Aire de retournement
- Aire de croisement
- Voirie à améliorer
- Voirie à créer

- R - Zone de danger fort à très fort
- R0 - Zone de danger fort à très fort (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de danger modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de danger modéré
- B2 - Zone de danger faible
- NCR - Zone non concernée par le risque

Office National des Forêts

0 50 100 150 200 Mètres

PDF-XChange Viewer Click to buy NOW! www.docu-track.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

Commune de Vence

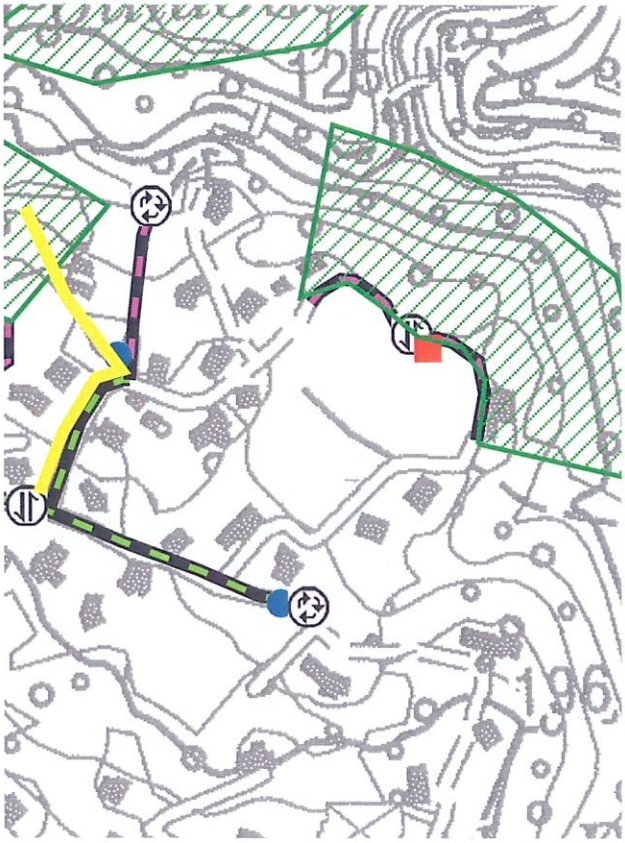
PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIES de FORETS

Annexe n°8 b

Zone R0 du Poutaouch : schéma de principe des travaux à réaliser

Secteur est : Plan du Poutaouch





Plan du Poutaouch

Limite de Zones est-ouest

EDR25 ® © IGN

- Zone à débroussailler
- Hydrant existant normalisé
- Hydrant à créer
- Aire de retournement
- Aire de croisement
- Voirie à améliorer
- Voirie à créer

- R - Zone de danger fort à très fort
- R0 - Zone de danger fort à très fort (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de danger modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de danger modéré
- B2 - Zone de danger faible
- NCR - Zone non concernée par le risque

Office National des Forêts

0 50 100 150 200 Mètres

PDF-XChange Viewer Click to buy NOW! www.docu-track.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES

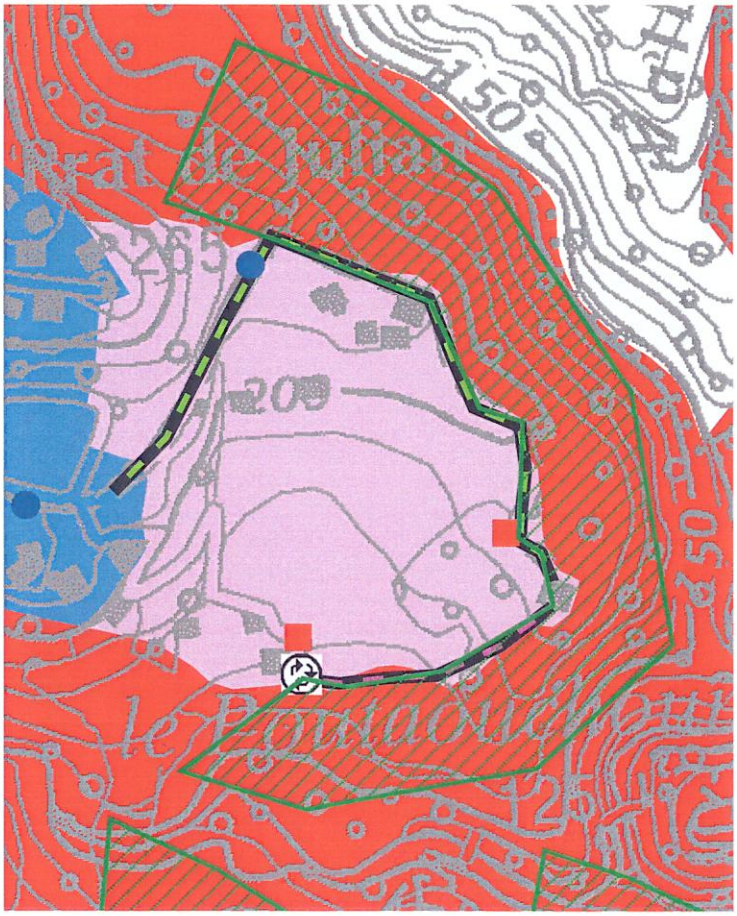
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

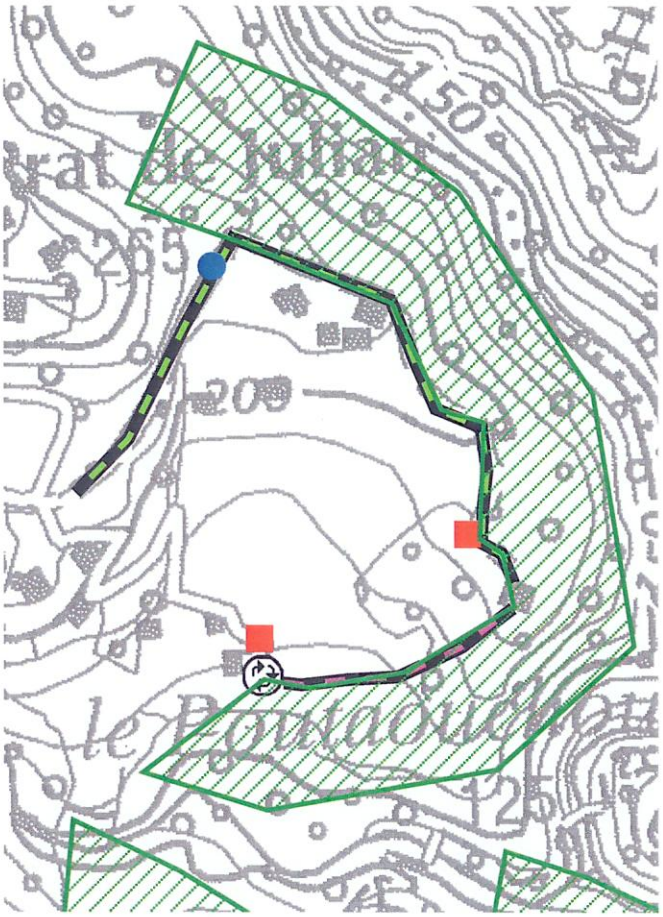
Commune de Vence

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIES de FORETS

Annexe n°9

Zone R0 du Poutaouchoun : schéma de principe des travaux à réaliser





Zone à débroussailler

Hydrant existant normalisé

Hydrant à créer

Aire de retournement

Voirie à améliorer

Voirie à créer

R - Zone de danger fort à très fort
R0 - Zone de danger fort à très fort (secteur à enjeux défendables)
B1a - Zone de danger modéré à fort à prescriptions particulières
B1 - Zone de danger modéré
B2 - Zone de danger faible
NCR - Zone non concernée par le risque

EDR25 ® © IGN

Office National des Forêts

0 50 100 150 200 Mètres

PDF-XChange Viewer Click to buy NOW! www.docu-track.com

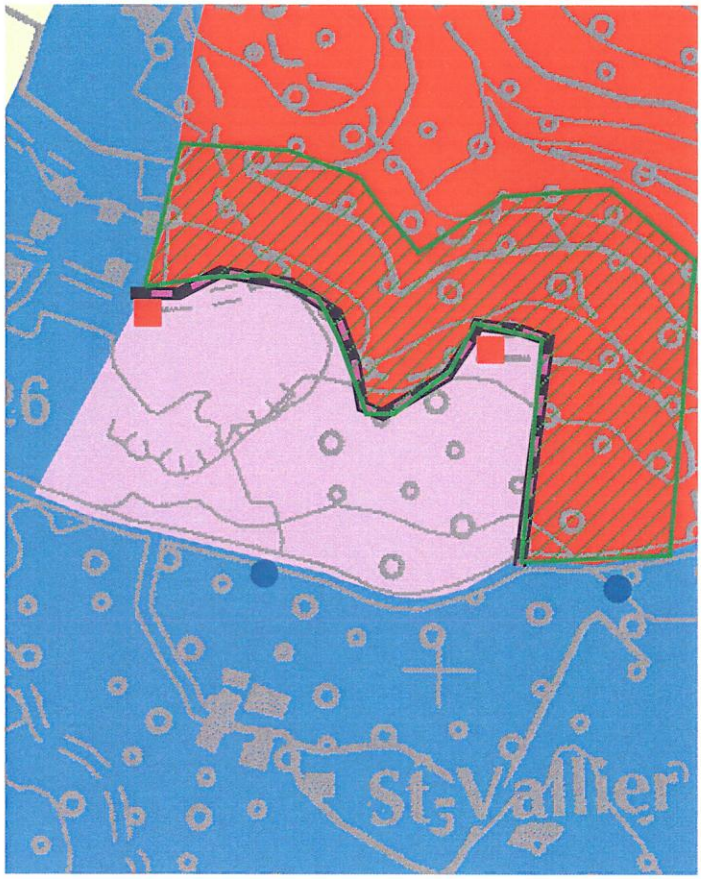
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

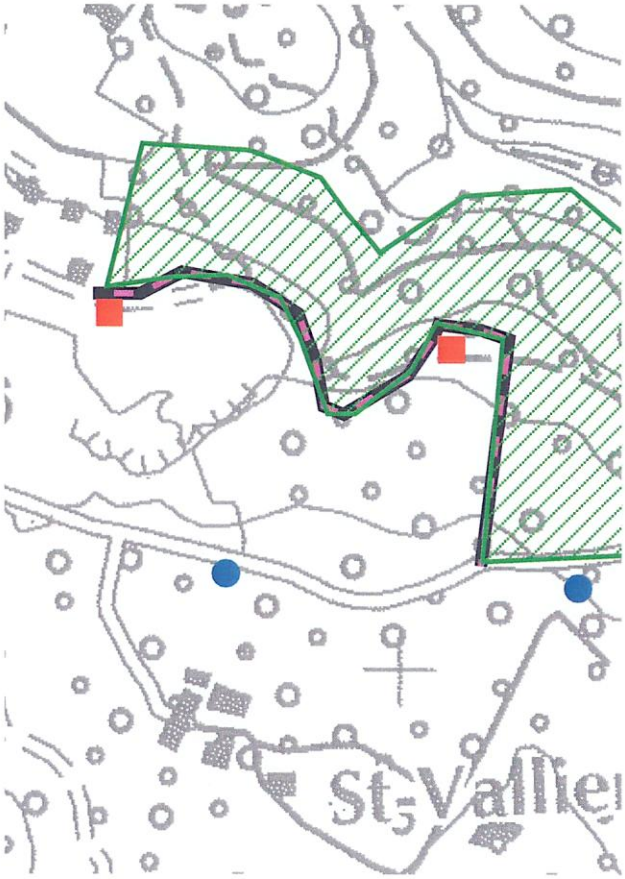
Commune de Vence

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIES de FORETS

Annexe n°10

Zone R0 de Bonde Longue : schéma de principe des travaux à réaliser





Zone à débroussailler

Hydrant existant normalisé

Hydrant à créer

Voirie à créer

R - Zone de danger fort à très fort
R0 - Zone de danger fort à très fort (secteur à enjeux défendables)
B1a - Zone de danger modéré à fort à prescriptions particulières
B1 - Zone de danger modéré
B2 - Zone de danger faible
NCR - Zone non concernée par le risque

EDR25 ®© IGN

Office National des Forêts

0 50 100 150 200 Mètres

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

Commune de Vence

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Carte de l'historique des feux



Plan de situation

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
SGAR PACA
Frédéric MAC KAIN

1:10 000 Octobre 2016

PRESCRIPTION de la révision du PPRIF : 28 novembre 2014
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 29 février 2016
ENQUETE PUBLIQUE : du 4 avril au 6 mai 2016
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 24 OCT. 2016
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

Office National des Forêts

Légende

COMMUNE

Limite de la zone d'étude

Zone parcourue par le feu (depuis 1930)

1 fois

2 fois

3 fois

0 100 200 300 400 500 Mètres

Sources :
- Fond cartographique : EDR25 ©© IGN 2004
- Limite communale : BDTopo ©© IGN 2014